

2026

PROGRAMME D'EXCELLENCE EN ÉDUCATION
ARTISTIQUE ET CULTURELLE

Sur les chemins du Vivant

En partenariat avec
le Muséum national d'Histoire Naturelle

2027



SOMMAIRE

↳Présentation du programme	3
↳Fonctionnement du programme	4
↳Étapes du programme :	8
Les temps forts pour les enseignants	
Les temps forts pour les élèves	
↳Modalités d'inscription	10
↳ Contacts	11



↳ Présentation du programme

Sur les chemins du vivant est un programme d'Éducation Artistique et Culturelle ambitieux, fondé sur un partenariat entre le Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN) et le Rectorat de Versailles.

Éduquer les élèves au vivant est un enjeu crucial à la croisée de l'écologie, de la

citoyenneté, de la santé et de la culture.

Il prend pour point de départ le questionnement des élèves sur le vivant et leur inquiétude devant le changement de paradigme que nous sommes en train de vivre au niveau mondial. Il permet à la fois de contribuer à une prise de conscience éclairée par la recherche scientifique mais aussi de réfléchir aux moyens de sensibiliser au vivant et à sa préservation. Prendre part à un dispositif de sciences participatives et s'engager dans un projet artistique, culturel et citoyen, conduit à développer une posture active tournée vers la préservation de la beauté, de la diversité et de la créativité, et vers la possibilité d'un avenir durable.

Le programme est destiné aux élèves relevant de l'éducation prioritaire ou de la ruralité éloignés de certaines formes d'art et de culture, tout particulièrement dans le domaine de la culture scientifique.





Il permet notamment de :

- Rencontrer des acteurs de la recherche scientifique afin d'appréhender la diversité des métiers de la recherche (chercheurs, conservateurs, muséologues, restaurateurs, dessinateurs, écologues, taxidermistes, jardiniers, soigneurs, sculpteurs...). Il offre ainsi un aperçu des perspectives professionnelles offertes par le secteur.
- Découvrir les différents sites du MNHN au cours de visites guidées.
- Pratiquer avec un ou des artistes dans une démarche qui articule sciences et arts. Les heures d'intervention seront financées par le pass culture. En collège et lycée, la part collective du pass Culture vient contribuer au financement du programme et permet d'enrichir à la fois la pratique artistique proposée aux élèves par

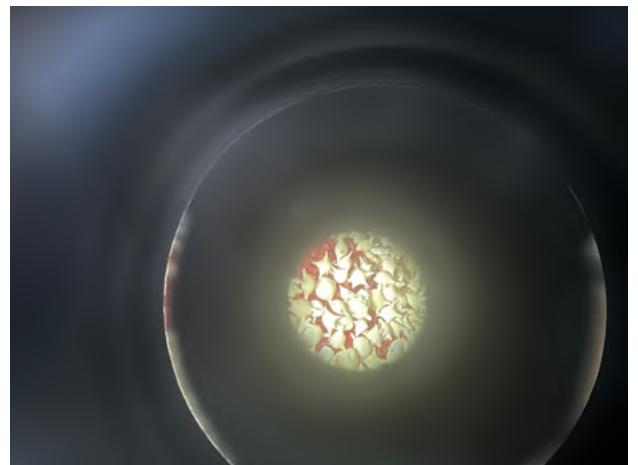
les artistes associés au projet, mais également le parcours culturel associé. Elle peut également permettre le rayonnement du projet sur d'autres classes.

Le programme permet de prendre conscience de l'interdépendance entre l'humain et le vivant. Cette éducation favorise une vision systémique. En sensibilisant les élèves aux enjeux écologiques (perte de biodiversité, dérèglement climatique, pollution), on les prépare à faire des choix éclairés et à agir de manière responsable dans la société. C'est une éducation à la fois scientifique et éthique. Éduquer au vivant, c'est aussi cultiver le respect et la compassion envers les autres formes de vie. Cela favorise l'émergence de valeurs comme le soin, l'écoute, la patience qui sont aussi primordiales dans les relations humaines. Former les élèves à comprendre les dynamiques du vivant, c'est leur donner les clés pour s'adapter, inventer des solutions et développer les intelligences collectives, sensibles et créatives.

Chaque équipe, accompagnée par les professeurs relais du MNHN sous la coordination de la DAAC de Versailles, élabore un projet pédagogique interdisciplinaire liant les classes, le MNHN et un partenaire artistique en complément.

Ce projet :

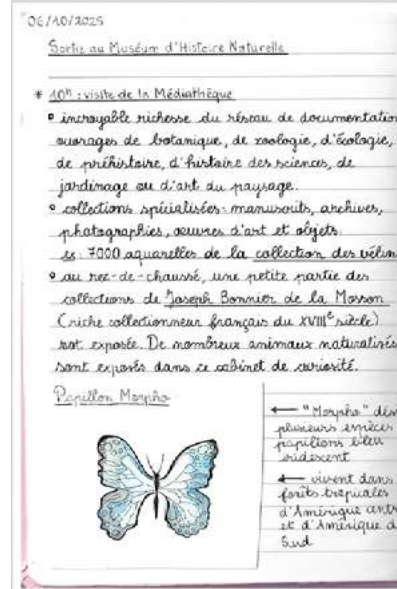
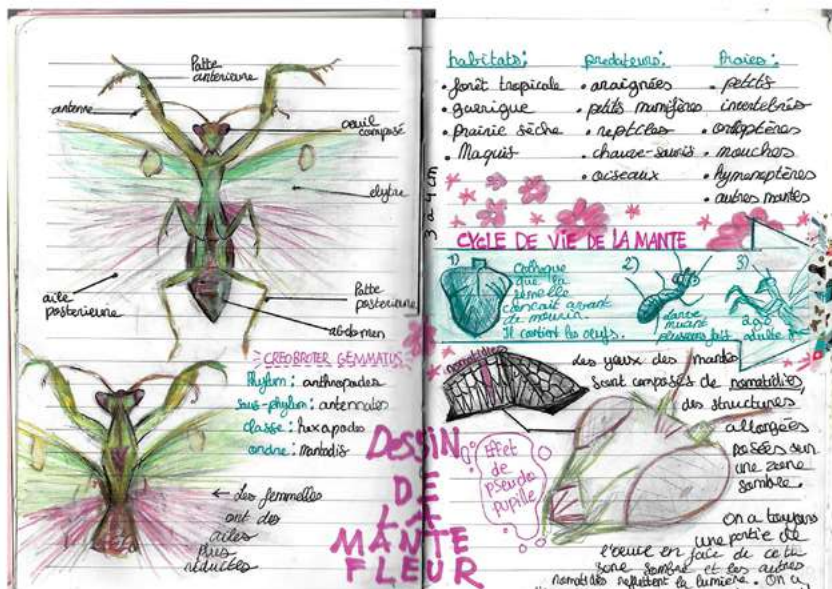
- Concerne plusieurs classes.
- Rayonne sur l'établissement.
- Articule temps scolaire et hors temps scolaire par la mise en place éventuelle d'un atelier pour les élèves volontaires.
- Contribue à la formation et aux missions des



élèves ambassadeurs culture

La participation à ce programme s'inscrit dans le cadre de la parution de la circulaire annuelle pour la mise en oeuvre de l'éducation artistique et culturelle dans l'académie de Versailles et de l'ouverture de la campagne d'appel à projets pour les Programmes d'excellence, de façon à s'inscrire pleinement dans le volet culturel de l'école ou de l'établissement.

Le programme « Sur les chemins du Vivant » peut s'articuler à d'autres dispositifs et actions menées dans les domaines de l'EAC et à permettre la mise en place de synergie EAC.



↳ Fonctionnement du programme

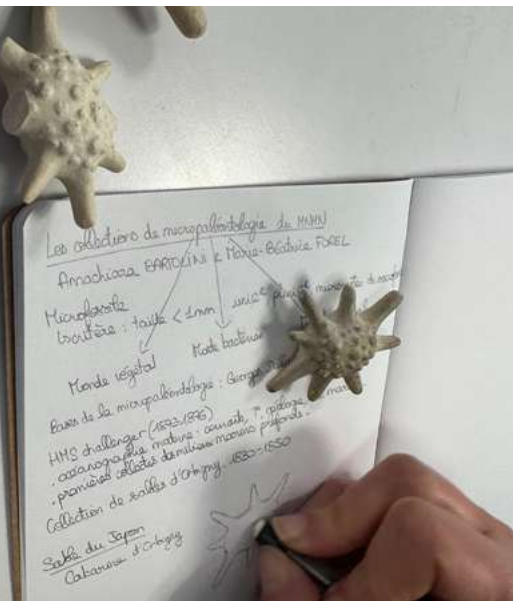
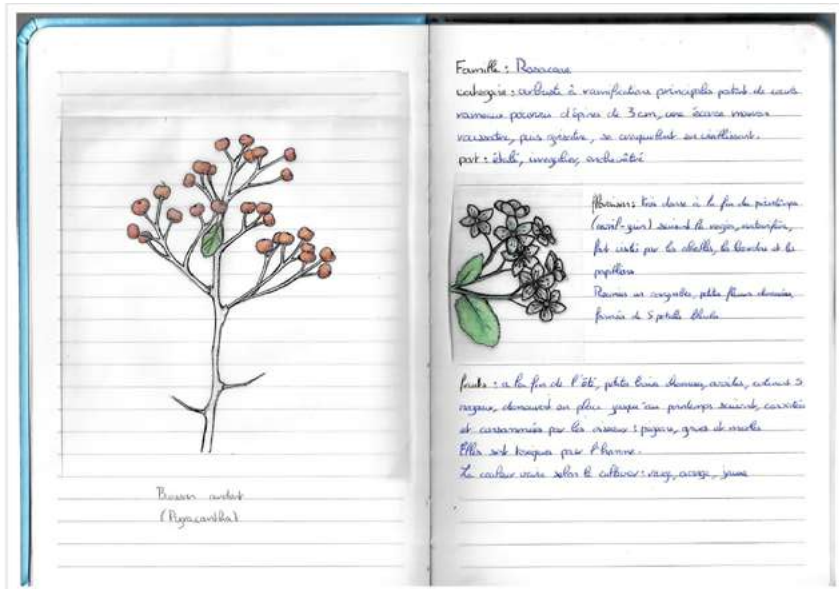
Conditions d'accès au programme

Ce programme s'adresse aux classes de collège, de lycée.

Pour candidater, il est nécessaire de constituer une équipe complète et stable autour de la classe, s'engageant à travailler en interdisciplinarité autour d'un projet coconstruit. Un professeur coordonnateur du projet sera désigné.

Le projet concernera au moins 3 classes ou 3 groupes (1 classe pilote, 2 classes satellites) en collège et lycée, afin de rayonner dans l'établissement.

Seront privilégiées les candidatures d'établissements scolaires souhaitant inscrire leur participation dans un véritable projet d'éducation artistique et culturelle, en prenant appui sur les trois piliers de l'éducation artistique et culturelle que sont l'acquisition de connaissances, la rencontre avec les scientifiques/artistes/professionnels ainsi que la rencontre sensible avec le Vivant, et la pratique scientifique et artistique de façon à favoriser une approche scientifique, artistique, sensible et créative du Vivant.



↳ La participation au programme suppose que le professeur coordinateur du projet et le chef d'établissement s'engagent :

→ A faciliter la mise en place du projet (rencontres, ateliers de pratique artistiques, sorties dans le cadre du parcours culturel, etc.) ;

→ A aménager si nécessaire des temps dédiés spécifiquement au projet (ex : ateliers, rencontre avec un chercheur, demi-journée au MNHN, etc.)

→ A accorder un accès privilégié aux formations proposées par la DAAC dans le cadre du plan académique de formation pour les professeurs engagés.



↳ Etapes du programme

↳ Les temps forts pour les enseignants

Jun 2026	Visio Lancement du programme Sur les chemins du Vivant. Présentation du programme. Présentation des équipes pédagogiques, des équipes pilotes du programme (MNHN, DAAC) Présentation du rétroplanning avec les différents temps du programme.
10 sep- tembre 2026 - 14h00 à 17h00	Une demi-journée de formation des équipes pédagogiques au MNHN. Formation articulant une conférence, une visite, des rencontres avec les différents acteurs du programme et un temps de construction du projet.
Janvier 2027	Réunion de suivi des projets en visioconférence. Point d'étape avec les équipes du MNHN et la conseillère DAAC afin d'accompagner la mise en oeuvre du projet.
Jeudi 20 mai 2027 14h00 à 17h00	UBilan des années 1 et 2. Présentation des actions menées et des perspectives. Conférence/Visite
Jeudi 27 mai 2027	Restitution des projets au MNHN, en présence de l'ensemble des partenaires ayant accompagné les élèves.

↳ Les temps forts pour les élèves



Pratique artistique et scientifique –

Les équipes pédagogiques mettent en place, en lien avec leurs partenaires, des ateliers de pratique artistique et scientifique favorisant une approche sensible du vivant. Le travail doit articuler le projet pédagogique à la démarche du scientifique et au parcours culturel proposé aux élèves. Cette pratique artistique sensible contribue pleinement à la réussite des élèves et à l'appropriation du projet.

Parcours culturel –

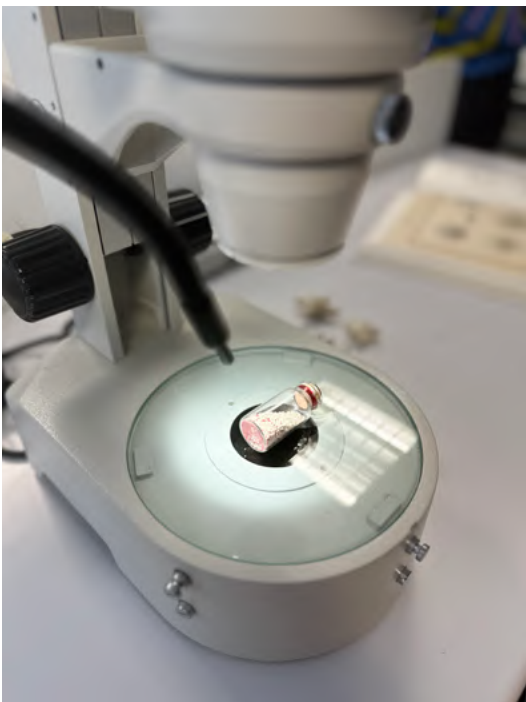
Le parcours culturel proposé dans ce programme repose à la fois sur la culture du Vivant, mais également sur la fréquentation

des lieux du partenaire et les visites proposées.

Chaque établissement organise librement la valorisation et la restitution du programme.

Restitution –

Jeudi 27 mai 2027, les élèves proposent une présentation de leur travail devant l'ensemble des partenaires et des classes engagées dans le programme.



Partenariat avec le MNHN	Visite des sites, visite des expositions, organisation d'ateliers avec des scientifiques, sciences participatives, etc.
Partenariat avec un artiste	Intervention en classe d'un artiste, en lien avec le projet de l'équipe pédagogique.



↙ Modalités d'inscription

- Dès le 07 mai 2026 et jusqu'au 12 juin 2026, l'appel à candidature sera accessible sur la plateforme Adage.
- Le professeur coordonnateur du projet renseigne la candidature en ligne, validée par le chef d'établissement.
- Une notification sera adressée aux établissements scolaires via Adage pour confirmer l'inscription au programme.

RECTORAT DE VERSAILLES - DAAC

3 boulevard de Lesseps
78017 Versailles Cedex

ACADÉMIE DE VERSAILLES :

Conseillère Cinéma/audiovisuel, Culture
Scientifique et Technique, Développement
Durable, Art du goût

Amélie Aïmedieu

amelie.aïmedieu@ac-versailles.fr

MNHN

57 Rue Cuvier, 75005 Paris
Les professeurs relais du MNHN

Stéphanie Caralp

stephanie.caralp@mnhn.fr

Sébastien Gibrac

sebastien.gibrac@mnhn.fr

Sandrine Jomard

sandrine.jomard@mnhn.fr

La coordinatrice

de l'équipe des professeurs relais du

MNHN

Emilie Détouillon

emilie.detuillon@mnhn.fr

